Justice de paix

Madame, Monsieur le Greffier.

Concerne : demande de nouvelle fixation – Rôle N° suivant l’article n° 730 du code judiciaire.

Conformément au jugement prononcé en date du , nous sollicitons par la présente la fixation d’une nouvelle audience de la Justice de Paix de en vue de statuer sur le surplus, étant :

-La condamnation au paiement des dégâts locatifs, selon l’état des lieux du établis avec témoin Monsieur , devis ci-après, souches d’achat de matériaux, photos des dégâts, main d’œuvre pour réaliser les travaux

-Les dépens

Nous vous remercions de la suite que vous voudrez bien apporter à notre demande, et, dans l’attente de vous lire, nous vous prions d’agréer nos salutations distinguées.